

Le 6 septembre 2007

## **Appel aux organisations syndicales**

Le nouveau président de la République et le nouveau gouvernement ont décidé d'aller vite pour imposer dans la foulée de l'élection présidentielle toute une série de mesures qui visent à remodeler la société française pour essayer d'en finir avec les éléments de solidarité qui subsistent.

L'été a vu ainsi l'adoption du « paquet fiscal » qui va bénéficier pour l'essentiel aux plus favorisés, de la loi sur la délinquance qui évacue toute notion de déterminants sociaux et rejette, de fait, toute politique de prévention, de la loi contre le droit de grève dans les transports, explicitement présentée comme une première étape d'une remise en cause plus générale de ce droit, de la loi « relative aux libertés et responsabilités des universités » qui constitue une nouvelle étape vers leur privatisation.

D'autres projets sont d'ores et déjà annoncés pour la rentrée et l'année 2008, le président de la République ayant annoncé vouloir aller encore plus vite : contrat de travail unique, démantèlement du service public de l'emploi par la fusion ANPE – Unedic, instauration de franchises médicales, « rendez-vous » sur les retraites, autant de projets qui constituent des attaques directes contre les droits des salariés. S'y rajoute la loi sur l'immigration qui restreint encore plus les droits des immigrés et accentue la répression à leur rencontre. Le projet de TVA « sociale » semble reporté mais reste dans les objectifs du gouvernement : s'il est adopté, il pèserait fortement sur les ménages et remettrait encore plus en cause le financement de la protection sociale par les entreprises.

Dans cette situation, la responsabilité du mouvement syndical est énorme. Il ne s'agit, ni plus, ni moins, d'empêcher que le modèle social néolibéral et sécuritaire s'installe dans notre pays. Chaque attaque est certes spécifique et nécessitera des mobilisations particulières. Mais il importe que, dans cette perspective, le mouvement syndical se dote de propositions communes alternatives susceptibles de mobiliser les salariés et de créer ainsi les conditions pour que se construisent ainsi les rapports de forces nécessaires pour l'emporter.

Le mouvement syndical français est divers. Cette diversité est une richesse à condition qu'elle ne se transforme pas en sectarisme et ne soit pas un obstacle à l'action unitaire. Les orientations que le président de la République veut imposer mettent chaque organisation devant ses responsabilités.

C'est le sens de l'appel que lance aujourd'hui le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires pour la constitution d'un front syndical commun à tous les niveaux, national, local et sectoriel. Une première initiative pourrait être de faire une déclaration solennelle signée par toutes les organisations syndicales et s'adressant à la société française pour l'alerter des enjeux de la période. Nul doute qu'une telle déclaration unitaire aurait un impact considérable auprès des salariés et plus globalement dans l'opinion. Ce serait un appui considérable pour développer des initiatives de mobilisation à tous les niveaux.

**Le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires**